

**Vous pouvez remplir ce document en ligne avant de l'imprimer
et de nous l'envoyer par courrier ou par mail.
Merci de remplir un formulaire par film envoyé.**

Le film

TITRE

Année de réalisation

Durée (en minutes)

Support(s) de tournage

Support de la copie

**Description
ou résumé du film**

Le réalisateur

Passez directement à la section suivante si vous êtes le réalisateur du film.

Prénom

Nom

Coordonnées

Vos coordonnées

Prénom

Nom

(Structure)

Je suis

Adresse

Ville

Code postal

N° de téléphone (facultatif)

e-mail

**Je possède les
droits sur ce film**

OUI

NON

**J'accepte d'être tenu
informé par SMS**

**Je souhaite recevoir
la newsletter**

*(ne pas cocher si vous vous êtes
déjà inscrit par internet)*

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.
Enregistrement CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, N°1692768 v 0

JAMAIS NOUS NE FERONS COMMERCE NI NE COMMUNIQUERONS VOS DONNEES PERSONNELLES A UN TIERS.

Règlement

Article 1 :

Le fonds local vidéo est une initiative de l'Association ANIMA.

Il a pour but d'archiver et d'encourager la diffusion de toute création audiovisuelle réalisée en totalité ou en partie à Nîmes et/ou dans le département du Gard.

Article 2 :

Le but du fonds local est la conservation et la valorisation de ces films, afin d'aider à la constitution d'une mémoire du patrimoine audiovisuel gardois.

Article 3 :

Tous les films et tous les supports de copie sont acceptés.

Cependant, les formats plus facilement pris en charge par l'association sont :

- DVD
- VHS
- Mini-DV
- Fichiers numériques (support au choix)

Article 4 :

Le film doit être envoyé avec le bulletin d'inscription et le règlement signé à l'adresse suivante :

Association ANIMA
15 rue St Castor
30000 NÎMES

Ou via serveur par e-mail à l'adresse suivante : zoanima@gmail.com

Article 5 :

L'association Anima se réserve le droit de modifier et diffuser par tous moyens connus et inconnus des extraits (ne dépassant pas 3 minutes) des films du fonds local, dans le but de valoriser cet aspect de son activité.

Article 6 :

Les réalisateurs et/ou les ayants droit acceptent que leurs films soient diffusés dans leur intégralité lors de soirées de projection de « mise en valeur du fonds local » à 2 reprises maximum. Au-delà, l'accord du réalisateur et/ou des ayants droits sera nécessaire. Ces diffusions ne pourront en aucun cas avoir un caractère commercial. Pour chaque diffusion, les réalisateurs et/ou les ayants droits seront préalablement avertis.

Article 7 :

Les films archivés seront en version française ou sous-titrés en français. Le sous-titrage incombe au contributeur.

L'identification des films doit comporter : Une étiquette sur la cassette et/ou le DVD et sur la(les) boîte(s) mentionnant : Titre, Nom du réalisateur et Contact, Durée. Cette clause s'applique aussi aux envois par e-mail et sur serveur.

Article 8 :

Les frais d'envoi sont à la charge du contributeur.

En cas de perte ou de détérioration des copies durant l'acheminement postal, la responsabilité d'ANIMA ne pourrait être engagée.

Article 9 :

La participation au fonds local audiovisuel d'ANIMA implique l'acceptation totale du présent règlement par les ayants droit, le réalisateur, le producteur ou son représentant.

Fait à

,le

Signature
précédée de la mention
"Lu et approuvé"

Envoyez ce formulaire accompagné du règlement signé et du film à l'adresse suivante :

Association ANIMA - 15 rue Saint-Castor - 30000 Nîmes

Ou sur zoanima@gmail.com